Feuille de liaison
du
Comité Départemental de Spéléologie du Jura
N° 320 JUILLET/SEPTEMBRE
2026

Président : Jean-Pascal Grenier - 175 rue de l'Espérance, 39000 Lons-le-Saunier
e-mail : jean-pascal.grenier@cds39.fr
Rédaction : François Jacquier- 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87
e-mail : jacquier.francois@cds39.fr
Site Internet du CDS Jura : https://cds39.fr/

CDS INFO 39

VIE DU CDS

Editorial

De nombreux dossiers jalonnent le début et le cœur de l'été. L'accompagnement par le bureau du CDS est très précieux pour pouvoir répondre au mieux à ces différentes sollicitations.

- La nouvelle équipe municipale de Nevy-sur-Seille souhaite revoir la convention d'accès à la Borne aux Cassots. Une première rencontre en mairie a permis de mettre en valeur la bonne gestion des accès ainsi que nos compétences et projets. La deuxième rencontre a permis d'aboutir à un accord sur une nouvelle convention actuellement en examen par les services de la FFS.
- Une expertise est demandée pour l'accès à la grotte de Balerne, par le Département du Jura. Eric et Jean-Marie ont transmis un premier document de travail.
- Les deux rassemblements de spéléos plongeurs, organisés dans la grotte du Gour Bleu par Jean-Sébastien cet été, ont permis des contacts positifs avec *"Terres et Lacs"*, structure gestionnaire du domaine de Chalain.
- Le signalement Suricate des dégradations forestières autour du Sentier Karstique de Besain a suscité l'organisation par le Département du Jura d'une concertation sur site avec la commune, la communauté de communes, le Département et l'ONF. Les constats sur le terrain, le 26 août, sont sans appel et l'ONF s'est engagé à apporter des correctifs. Une réflexion est engagée pour trouver un statut de protection adapté pour un périmètre autour du sentier karstique.
- Une autre alerte Suricate a été transmise pour la pollution de la lésine à Mathey à Bonnefontaine, par des déchets de chasse. Procédure en cours par l'OFB.
- Une première rencontre avec la CPEPESC, gestionnaire de la RNR Côte de la Baume de Poligny, pour définir au mieux les attentes d'expertise, au regard des pollutions récurrentes de la Rivière de la Baume, et pour redéfinir l'accès au Trou de la Baume.

Protéger et sécuriser nos accès, protéger le karst et les cavités, espaces fragiles et sensibles. Nos actions vont dans ce sens

Jean-Pascal Grenier

Compte-rendu du C.A du 8 septembre

Lons-le-Saunier au domicile de Jean-Pascal.
Présents : J.M Blondeau, E.David, A Gavand,J.P Grenier, F.Jacquier, P. Léglise, M.Menin, F. Tissot.
Invité : D. Millet
Excusés : P. Peloux, R. Limagne, G. Boiteux, C. Le Gay, B. Mischler.

Journée Nationale de la Spéléo et du Canyon :
Cette manifestation reste la principale vitrine du CDS pour le grand public, le premier week-end d'octobre sera très vite là et aucun projet concret n'est sur les rails. Aucune proposition ferme par un club jurassien, reste la possibilité d'une organisation purement CDS. En début d'année le club Echo Spéléo avait évoqué la possibilité de refaire les JNS à la Borne aux Cassots mais en allant plus loin que le circuit habituel. Une possibilité qui demande beaucoup plus de temps avec une clientèle réduite, ce qui implique un fonctionnement sur réservation. Cédric Legay, président d'Echo Spéléo est contacté durant la séance du CA et valide cette proposition (le 15/9 Cédric informe le CDS qu'après réflexion le délai est beaucoup trop court pour une organisation optimale de l'évènement).



Rencontre avec la municipalité de Nevy :



La nouvelle municipalité de Nevy a contacté le CDS afin de revoir la convention d'accès à la Borne aux Cassots. A ses yeux le principal problème vient du guidage professionnel, une activité qu'elle juge rentable sans aucune retombée pécuniaire pour la commune. Une réunion avec les élus a eu lieu le 16 juillet avec Jean-Pascal, Eric, Jean-Marie, Cédric et Sylvain pour le CDS, Benjamin Vincent pour les professionnels et Jean-Noël Outhier, invité par le Maire.
La municipalité désire maintenir un accès libre pour les fédérés jurassiens, le CDS continuerait à gérer l'accès hors Jura avec contrôle rigoureux de la validité des licences. Pour le volet professionnel la municipalité s'orienterait vers un contrat spécifique avec les guides qui fréquentent la cavité.
Il est mentionné en CA que ce type de convention à deux niveaux sera probablement retoqué par la Fédération et son assureur.

Accès source de l'Ain :
Eric a eu l'occasion de rencontrer le Maire de Conte et d'évoquer avec lui l'accès à la Source de L'Ain pour les plongeurs. Actuellement l'installation de la barrière implique 1500 m de portage avant d'atteindre la source. Le Maire n'est pas opposé à un accord (hors convention) avec le CDS pour faciliter l'accès aux plongeurs. Des accords existent déjà à titre individuel pour d'autres plongeurs.

Accès et sécurisation de la Caborne de Menouille (l'autre cavité gérée par le CDS) L'accès était devenu impraticable en voiture suite à la détérioration du chemin et aux incendies de 2022. Jean-Marie a résolu le problème après quelques heures de débroussailleuse et de mini-pelle.
Dans les puits du Réseau Inférieur les étayages qui menaçaient de s'effondrer ont été sécurisés après tronçonnage et talutage des masses d'argile. Un cheminement sur câbles a été mis en place.
Reste à trouver une solution pour l'évacuation de l'eau qui stagne régulièrement dans la galerie d'entrée.

Accès à la grotte de Balerne :
Après à une rencontre au Conseil Départemental, une expertise avait été suggérée concernant la sécurisation de la grotte de Balerne, et plus particulièrement de la vire d'accès. Jean-Marie et Eric ont effectué un audit suivi d'un rapport qui met l'accent sur les risques de chute sur le sentier. Un groupe accompagné par un guide rencontré sur place évolue encordés à la queue leu-leu, seule solution actuelle pour progresser en sécurité. La mise en place d'une main courante en fixe serait de loin la solution la plus adaptée, mais elle se heurte à l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope Faucon qui interdit toutes poses d'ancrages dans les parois.
Le panneautage est peut-être à revoir pour une meilleure lisibilité

Accès à la grotte du Gour Bleu :
Suite aux différents contacts avec le Conseil Départemental, propriétaire du Domaine et *"Terre et Lacs du Jura"* gestionnaire du site, deux rassemblements de plongeurs ont pu bénéficier d'un accès facilité à ce spot de plongée souterraine. L'accès gratuit n'a pas pu être négocié mais la barrière du dernier petit pont à 200 m de la grotte a été ouverte pour l'occasion.



Un panneautage est à l'étude avec le Conseil Départemental.
Initialement ces deux rassemblements étaient sous l'égide du Comité Spéléologique Régional, seuls des plongeurs du Jura et du Doubs en ont bénéficié.

"Opération St-Marcel" (07) :
Pour rappel, il est question d'accompagner Thomas, lourdement handicapé, pour une randonnée souterraine en Ardèche dans la grotte de St-Marcel.
Bruno qui pilote ce projet est absent mais a pu communiquer divers éléments sur son avancement.
Au moment de la présente réunion de CA l'autorisation d'accès à la grotte (Réserve Naturelle de Gorges de l'Ardèche), Sésame fondamental, n'est pas encore parvenu… L'échéance du 24 octobre prévue de longue date devient très proche. Sans cette autorisation faut-il prévoir un plan "B", renouveler ce qui avait été fait au Champ Guillobot avec Audrey par exemple ?
Parallèlement des essais et tests d'équipements ont été réalisés sur corde et en salle directement avec Thomas afin que tout soit prêt et réglé le jour "J".
Finalement, l'autorisation officielle de la Réserve est parvenue le lendemain du CA, le projet peut donc reprendre son cours initial. Reste à confirmer l'hébergement au CREPS de Vallon-Pont d'Arc et à renforcer des contacts avec quelques spéléos ardéchois qui auront également un rôle à jouer.

Demandes CPEPESC pour la RNR de la Côte de la Baume :
Catherine Dionisio de la CPEPESC a pris contact avec le CDS pour deux sujets concernant la Réserve Naturelle de la Côte de la Baume. Une rencontre s'est tenue à Chamole le 9 juillet (Jean-Pascal, Michel et François pour le CDS)
1) Rivière de la Baume : Ces dernières années l'eau de la Rivière de la Baume a plusieurs fois été impactée par des pollutions aux hydrocarbures sans qu'on en connaisse l'origine exacte. Le CDS est sollicité pour contribuer à l'étude de ce dysfonctionnement. Le réseau souterrain est constitué de plu-

sieurs branches actives dont certaines éloignées et difficiles d'accès. De plus les périodes de pollution sont relativement brèves, il est donc difficile d'établir un constat fiable au bon moment. La pose de capteurs passifs et envisagée mais ces appareils ont une durée de vie relativement courte, ce qui implique de les remplacer régulièrement, une problématique chronophage qui n'est pas en adéquation avec les périodes d'interdiction d'accès à la cavité.
Face à ces difficultés, les échanges s'orientent vers une étude plus générale sur la qualité de l'eau avec des prélèvements et analyses régulières sur une période donnée. Une solution qui serait grandement facilitée en prouvant la relation entre le cours d'eau souterrain et la source d'éboulis en bord du chemin extérieur. Un petit traçage est donc à envisager. Les conditions d'implication du CDS dans l'ensemble du projet restent à définir.
2) Trou de la Baume : Une cavité interdite du 15 avril au 15 octobre qui est pourtant visitée régulièrement pendant cette période, principalement par des simples promeneurs malgré le panneautage. Seule une grille permettrait d'assurer la quiétude des chiroptères pendant la période. Grille qui pourrait soit rester ouverte durant les périodes autorisées, soit sous gestion CDS dans le même laps de temps.
En parallèle, demande d'extension de la période d'interdiction d'accès pendant l'hiver en raison de la présence régulière de rhinolophes euryale et miniioptères.
A noter que, pour une fois, les spéléos sont consultés avant une prise de décision qui touche le monde souterrain. Bien que l'option grille ne soit pas dans l'ADN du monde spéléo, le trou de la Baume n'est pas une cavité d'importance qui présente un intérêt majeur. Les contraintes ne sont donc pas très préjudiciables pour les pratiquants et cette consultation va dans le sens d'un apaisement dans les relations avec la CPEPESC. Le CA du CDS se montre favorable à ces demandes.

Sentier Karstique des Malrochers (Besain) :
Suite à une alerte "SURICATE" lancée par Roger au sujet d'un ensemble de dégradations (ornières profondes de tracteurs forestiers, rejets de branchages dans les dolines et les gouffres, panneaux détériorés etc,) une première visite du site a eu lieu le 18 juin avec Laure-Anne Cerman (Sport Nature au Conseil Départemental) et son collègue chargé des chemins de randonnée, Roger, Jean-Noël et François pour le CDS. Suite à ce premier constat une réunion sur site est programmée le 26 août avec l'ensemble des structures concernées (CDS-39, Département, Commune, Communauté de Communes, OFB et ONF). Cette réunion devrait aboutir à un statut de protection avec une meilleure prise en compte de l'intérêt à la fois géologique, pédagogique et touristique d'un site largement fréquenté.
L'ONF s'engage à consulter les spéléos pour délimiter des zones de protection autour des phénomènes karstiques d'intérêt dans le périmètre du sentier. L'avis et la collaboration du CDS devraient également être sollicités pour l'élaboration de nouveaux panneaux pédagogiques

Affaire de la Lésine à Mathey :
L'intervention conjointe OFB / PGHM dans cette cavité suite à des rejets de chasse est évoquée ainsi que la visite du SSF-39 sur site.
Il reste à ce jour à définir, avec la commune de Bonnefontaine et avec l'OFB, les modalités pratiques d'un nettoyage de ce gouffre.

Instrumentation de cavités :
Deux sondes de pression et le matériel de connexion ont été commandés et sont en cours d'essai. Une demande de subvention spécifique a été adressée au Conseil Départemental afin de compléter ces instruments, en particulier par l'achat d'une sonde atmosphérique qui permet d'étalonner en continu les sondes de pression.
Les deux sondes devraient être mises en place prochainement à la grotte de La Doye aux Nans.



Projet de stage canyon :
Guillaume Boiteux, en déplacement pour cette réunion de CA, a fait part d'un projet d'organisation d'un stage perfectionnement canyon en Savoie porté par le CDS-39 du 17 au 22 mai 2027. Il s'agira d'un stage à deux niveaux : SFP1 et SFP2, ce qui correspond au contenu technique sans la partie pédagogie de l'initiateur (SFP1) et du moniteur (SFP2).

Le Secrétaire de séance
François Jacquier

Rassemblement FFSC Berger 2026

Le CDS 39 toujours bien impliqué dans l'organisation de ce rassemblement annuel : la moitié du staff faisant partie du Spéléo-Club du Jura (Céleste Cohen, Charline Debrauwere, Grégoire et Rémy Limagne, Augustin et Marin Madeleine, Lila Simonin).



Pour accueillir au « Camp des Bisons » à Méaudre, plus de 600 spéléos, de 18 nationalités différentes, dont 500 ont profité du -1000 tout équipé.
Parmi eux, 7 adhérents du SCJ et du SCL.
Cette année, ce fut aussi l'occasion de fêter les 70 ans du premier -1000 mondial. Trois semaines intenses, et riches en rencontres.

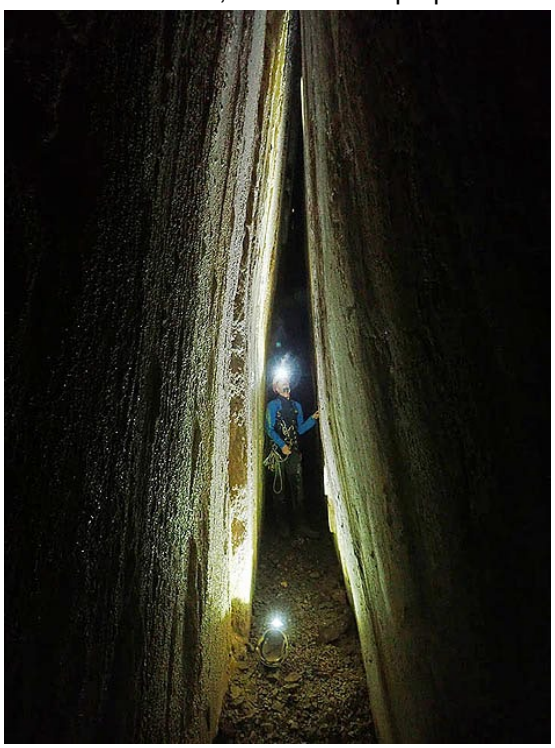
Rémy Limagne

ACTIVITES DES CLUBS

Groupe de Recherches Spéléo. Polinois

Gouffre de la Côte Poutin

Cne : Les Planches en Montagne
CL X : 881,91 - y : 2192.22 – z : 975 m
Développement : 67 m
Dénivellation : -20 m
La cavité est située en bordure de la côte ouest du massif de la Haute-Joux, sur le bord d'une lanière effondrée. Les crans de falaise- à l'ouest- sont placés à moins de 50 m du gouffre. Plus au nord, il y a une verticale rocheuse correspondant au redressement des strates quasiment à la verticale. Le gouffre s'ouvre sur un décollement en inter-strate du flanc ouest de l'anticlinal des Planches. Aucun phénomène de dissolution notable n'a été remarqué dans la cavité.
La cavité s'ouvre par un orifice étroit par lequel un net courant d'air passe. Le puits d'origine de 5 m nécessitait des contorsions mais son élargissement facilite maintenant sa remontée. La progression dans l'inter-strate verticale est aisée sur une quarantaine de mètres. Les parois sont proches de 50 à 80 cm en moyenne jusqu'à un sérieux rétrécissement… Lors de la découverte, seul Pierre a pu poursuivre et accéder à la tête du P5 terminal. Il a fallu pas mal buriner pour que « nous autres » puissions franchir cette zone étroite. La pose de 2 pulses de 8 mm permet de descendre de 5 m et de retrouver le sol.
Ce puits est un « piège à con » car son étroitesse a nécessité d'installer un palan pour faire franchir un passage resserré lors de la remontée : impossible de mettre sa pédale ! La suite est en face mais vraiment très étroite et la fissure au sol fait 10 à 15 cm de large…



Pierre Collin, Anthony Goyet, Sylvain Collin

Spéléo-Club San-Claudien

Grotte Non Habemus Papam

Cne : St-Maurice-Crillat - Jura
C.L x : 868,95 – y : 2177,51 – z : 930 m

CDS-Info 314 de mai 2025 se faisait l'écho des explorations en cours dans cette étonnante cavité surgit de nulle part. Le franchissement d'un premier siphon de 25 m situé à un peu plus de 100 m de l'entrée permettait de progresser d'une trentaine de mètres au-delà.
Deux nouvelles expéditions en plongée, le 18 juillet et le 14 août ont permis de gagner une centaine de mètres supplémentaires jusqu'à un nouveau siphon.



Aux dires des plongeurs (Guillaume Ballet et Jean-Sébastien Rémery) les galeries deviennent nettement plus confortables et beaucoup moins glaiseuses. Cette nouvelle partie comporte plusieurs belles cheminées, le siphon terminal est clair et bien engageant ; que de bons présages pour la suite !

Le développement actuel doit se situer entre 250 et 300 m, le profil quant à lui est légèrement remontant vers l'amont.
Durant ces deux plongées, les équipes de portage ne sont pas restées inactives et ont débuté un aménagement et une sécurisation de la zone d'entrée ébouleuse, mais il y a encore du boulot !

François Jacquier sur infos des plongeurs.

Spéléo-Club du Jura

Bûcheronnage au Champ Guillobot

L'hiver dernier, un monstre de bois a eu la mauvaise idée de basculer dans l'entrée du gouffre, menaçant d'y plonger en entier. Les spéléos étaient depuis contraints de passer en dessous, en serrant les fesses !



C'était sans compter les compétences originales au sein du Spéléo-Club du Jura ! Mercredi 26 août, le monstre de plus de 20 m de long a pu être tronçonné, et extrait de sa fâcheuse posture. Cerise sur le gâteau : même le grillage écrabouillé a pu être remis en place ! La voie est libre… (Rémy Limagne, Augustin Madeleine, 26/08/2026).

Rémy Limagne

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Participation aux "24 heures naturalistes"

Cette année, ce rassemblement de naturalistes du Jura et des alentours s'est déroulé sur le domaine du Langard (ancienne colonie de vacances abandonnée), à Clairvaux-les-Lacs, les 13 et 14 juin, à proximité de 2 belles grottes du Jura, la grotte du Piley (dénommée grotte de la Nitrière par les locaux) et la grotte de la Scie.



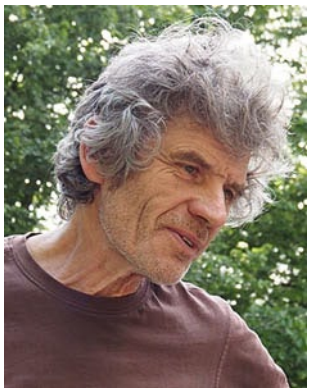
L'occasion est idéale pour proposer une petite prospection biospéléologique dans la zone d'entrée des 2 grottes et découvrir sur les parois et dans les plafonds la faune classique des entrées de grottes et, dans les eaux souterraines, Gamarides et Niphargus.
Expérience qui a séduit l'ensemble des participants.

Jean-Pascal Grenier

Petite vidéo ici :
https://www.youtube.com/watch?v=I2nXAwc6Vqk

COMMISSION SECOURS

Le départ de Wim



Wim Cuyvers a souhaité quitter son poste de Conseiller Technique Départemental Adjoint du département du Jura (CTDSA 39) après plus de vingt ans d'engagement. Le Spéléo Secours Français tient à lui exprimer sa profonde gratitude. Il fut le premier conseiller technique du SSF à ne pas posséder la nationalité française. Ses compétences et sa maîtrise de plusieurs langues l'ont aussi conduit à encadrer de nombreux stages internationaux du SSF sur le territoire, à participer à des rencontres à l'international et également à l'encadrement d'un stage secours en Israël. Au terme de ces nombreuses années de bénévolat consacrées au secours de nos camarades spéléologues, nous souhaitons saluer cet engagement désintéressé et sa contribution essentielle à la sécurité de notre communauté.

Week-end Formation Grotte des Foules

30 et 31 mai - Saint-Claude
17 sauveteurs du SSF-39 représentant 4 clubs se retrouvent le samedi matin, le RDV est fixé à 09h00 à la passerelle du Grosdar. Le matériel collectif et individuel est monté en véhicule à la Grange des Orgières qui sera notre camp de base du weekend. Le café d'accueil et le mot de bienvenu annoncent la couleur.
Pour le samedi, différents ateliers se mettent en place, en extérieur le matin et sous terre l'après-midi, en permettant à ceux qui le souhaitent de tourner dans les ateliers.
- Atelier transmission, (TPS, SPL, radio, chaine de transmission)
- Atelier désobstruction, (utilisation vérin Enerpac, et cartouches SSF)
- Atelier technique dans les arbres
- Atelier ASV, (point chaud, abordage, bilan, patchs chauffants)

En fin d'après-midi, rassemblement au gite pour la séquence émotion du weekend où Wim, notre hôte du jour qui a décidé de quitter son poste de Conseiller



Technique Départemental Adjoint a été copieusement applaudi pour son investissement de plus de 20 ans au SSF-Jura et SSF national. S'en est logiquement suivie une soirée très conviviale.
Le dimanche tout le monde se dirige dans la cavité pour réaliser la prise en charge d'une victime au pied de l'échelle et en assurer l'évacuation. L'occasion de tester les prototypes de patchs chauffants et de mettre en place une liaison filaire pour compléter et sécuriser la manœuvre, un orage n'étant pas à exclure. L'opération est menée à bien dans un temps très raisonnable et avec un bel élan de solidarité.

Samedi 13 juin - Montmorot

Le SSF-39 est représenté par 2 de ses Conseillers Techniques à la journée nationale des sapeurs-pompiers.

Samedi 27 juin au fort des Rousses



Le SSF-39 est représenté par quatre de ses membres à la cérémonie marquant les 60 ans de la Protection Civile du Jura.

Samedi 27 juin - Dortan (01)

En tant que voisins, trois Jurassiens participent à l'exercice organisé par le SSF-01 au gouffre Vincent.

Jeudi 09 juillet - Montmorot

Intervention de trois Conseillers Techniques du SSF-39 au SDIS lors d'une formation et maintien des acquis (SMA) auprès des chefs de salle du centre de traitement des alertes (CTA-CODIS). Ce type d'action est important car lors d'une alerte, ce sont les chefs de salle qui gèrent et orientent le début du secours, aussi, une meilleure connaissance du SSF de leur part ne peut qu'être bénéfique.

Opération sous réquisition judiciaire

Le SSF-39 a été contacté par l'intermédiaire du Président du CDS, par la Brigade de Recherche de la Gendarmerie de Lons-le-Saunier, au sujet de la disparition d'une personne en février 2024 dans la vallée du Suran. L'enquête a été relancée et requalifiée, le directeur qui la dirige souhaite faire une levée de doute dans certaines cavités du secteur. Conformément à la convention qui lie la FFS à la Gendarmerie Nationale, un devis a été fait par le SSF National et transmis au juge d'instruction qui suit le dossier qui devrait donner son aval prochainement, affaire à suivre.

Sécurisation Caborne de Menouille

Dans le cadre des missions de préventions et de sécurisations menée par le SSF et le CDS étant gestionnaire de la cavité, nous avons travaillé à la Caborne de Menouille sur plusieurs axes :
1) Amélioration du chemin d'accès malmené par le temps puis par les incendies de 2022, en accord avec la Commune, après quelques heures de mini-pelle et de débroussailleuse, le chemin a retrouvé une nouvelle jeunesse.





2) Traitement des étayages du Réseau Inférieur. On a tronçonné et enlevé les étais qui retenaient un important volume d'argile. Les boiseries enlevées, le mur d'argile a été taluté en pente douce pour éviter qu'il ne se décroche de la roche mère d'un bloc. Un nouvel itinéraire de progression est défini, on le rend confortable en l'agrandissant sensiblement et une main-courante en câble est installée sur le nouveau cheminement ainsi sécurisé, le chantier a demandé deux grosses demi-journées de travail.
Il est désormais possible de rejoindre le fond en toute sécurité à condition bien entendu de suivre le câble et de ne plus descendre l'ancien puits qui de toute façon est partiellement comblé (mais ça c'est une question

de bon sens). En ressortant, on enlève l'affiche de mise en garde posée à l'entrée du réseau inférieur.
3) Force est de constater que depuis quelques années, le niveau d'eau dans le siphon temporaire de la zone d'entrée baisse beaucoup moins vite, en effet, malgré la sècheresse significative de cet été, il est impossible de passer à pied sec et l'eau monte à la moindre pluie.
Le captage semble ne plus fonctionner, on a inspecté le tuyau à l'aide d'une caméra sans détecter d'anomalies. A l'extrémité du tuyau côté "arrivée d'eau" on constate qu'il fonctionne à l'envers, étant à contre-pente, l'eau revient au lieu de s'évacuer vers le "supposé" captage. On évoque différentes solutions pour résoudre le problème, inspecter l'intérieur du captage avec la caméra, envisager de renvoyer l'eau plus loin dans la galerie avec un système auto-amorçant, faire un relevé de distance et de niveau, une étude de coût, de possibilité, repositionner le tuyau existant pour avoir la bonne pente si possible… affaire à suivre.

Relations avec les autorités

Dans le but de maintenir de bonnes relations avec les autorités et services de l'état, lors de différentes occasions cet été, nous avons rencontré les sous-préfets de Dole et de Saint-Claude, le responsable du Centre Opérationnel de la Gendarmerie, nos interlocuteurs au SDIS. Des changements auront lieu prochainement, comme la nomination d'un nouveau commandant de groupement à la gendarmerie du Jura, le départ de notre interlocutrice privilégiée à la Préfecture, la nomination probable d'un nouveau directeur au SDIS, nous aurons donc à poursuivre nos actions de prise de contacts.

Recherches de personnes disparues

Depuis quelques temps, on peut constater que de plus en plus de personnes disparaissent et donc des recherches plus ou moins coordonnées sont organisées pour les retrouver.
On n'est pas dans le cadre d'une opération de secours sous la directive du Préfet, mais bien dans une opération de recherche pilotée par le Procureur de la République ou un juge d'instruction.
Avec cette note, le CDS/SSF39 vous rappelle l'existence d'un protocole de partenariat entre la FFS et la Gendarmerie Nationale qui définit un cadre à toute intervention sur la recherche de personnes disparues pouvant avoir un lien de près ou de loin avec le milieu souterrain.
L'occasion de rappeler l'attitude à avoir pour tout spéléo qui serait appelé à participer à une opération de recherche. Par soucis d'efficacité, toute action doit être commanditée et coordonnée par le ou les Conseillers Techniques SSF, toute initiative individuelle est à proscrire et peut nuire au bon déroulement des recherches et de l'enquête le cas échéant.
Rien n'empêche bien entendu à tout un chacun à participer aux battues de recherche en tant que volontaire et sans lien avec le milieu souterrain.
En conclusion, si vous êtes contactés par une autorité pour tous renseignements ou actions concernant un tel évènement, faites remonter sans délai à vos Conseillers Techniques.

Denis Millet

Prochaines dates à retenir:

- 6-7 novembre : Barnum en Côte d'Or
- 05 Décembre : Journée annuelle de clôture

